



ACE CLAUSE DATING

2ÈME JOURNÉE DE LA CLAUSE

LIBERTÉ CONTRACTUELLE : jusqu'où peut-on aller ?
15 juin 2015 - Maison du Barreau de Paris

Cette journée permettra, au travers de l'intervention des présidents et responsables de commissions de l'ACE et de l'AFJE, de faire un point sur la réforme du droit des contrats et d'analyser les réflexes de la pratique confrontée au réalisme de l'ordre public pour la rédaction de certaines clauses.

8h30 - 8h45 : Accueil des participants

8h45 - 9h15 : Mot de Denis RAYNAL, 1er Vice-Président national de l'ACE et Stéphanie FOUGOU Présidente AFJE. Ouverture des travaux par Alexandre MOUSTARDIER, modérateur (ACE) et Anastasios IKONOMOU, Senior Legal Counsel at Vallourec Tubes, membre du groupe de travail «ad hoc» sur la réforme du droit des contrats (AFJE)

9h15 - 10h00 : La réforme en cours du droit des contrats - Regards croisés du Professeur Gilles PILLET (ESCP), Maurice BENSADOUN, directeur juridique de Veolia Eau, animateur du groupe de travail «ad hoc» sur la réforme du droit des contrats (AFJE)

10h00 à 10h30 : Liberté contractuelle et déséquilibre économique - Clarisse BERREBI Pdt Commission Technologies avancées (ACE) & Cédric BERTO Pdt Commission Droit Economique et Droit de la Propriété Intellectuelle(ACE)

10h30 à 11h00 : Les clauses spécifiques aux droits d'auteur - Anne-Sophie NARDON, Pdt Commission Droit de l'Art (ACE), Elsa WEBER JOUSSET, Directrice juridique de la Monnaie de Paris, responsable de la commission audiovisuel et propriété intellectuelle (AFJE)

11h00 - 11h30 : PAUSE

11h30 à 12h00 : Contrat de travail : y-a-t-il encore une place pour la liberté contractuelle ? - Stanislas DUBLI-NEAU, Pdt de la commission de Droit social (ACE), Philippe ROUET, secrétaire général de JIVAGO Holding, responsable de la Commission Travail et Protection sociale

12h00 à 12h30 : Les aménagements contractuels de la responsabilité - Thierry DAL FARRA, Pdt de la commission de Droit public (ACE), Didier ISRAËL, Directeur juridique de la CCI Paris Ile-de-France (AFJE)

12h30 à 13h00 : L'encadrement contractuel du droit à agir - Emmanuel RASKIN & Nicolas BOULLEZ, co-Pdts de la commission de procédure civile (ACE)

13h00 - 14h00 : Cocktail déjeunatoire

14h00 à 14h30 : Les clauses de révision de la prestation compensatoire - Céline CADARS-BEAUFOUR, Pdt Commission Droit de la Famille (ACE)

14h30 à 15h00 : Droit des sociétés et clauses relatives à l'application de l'article 1843-4 du Code civil à la suite de la réforme du 31 juillet 2014 - Gilles CAMPHORT & Grégory MOUY CoPdts Droit des Sociétés (ACE), David NOCLERC, juriste corporate et M&A, Rexel, responsable de la Commission Corporate et M&A (AFJE)

15h00 à 15h30 : Baux commerciaux : le nouvel ordre public au lendemain de la loi Pinel - Caroline de PUYSEGUR, Pdt commission Droit immobilier (ACE), Ghislaine SIXDENIERS, directrice juridique de Eurodisney, responsable de la commission Droit immobilier (AFJE)

15h30 à 16h00 : Les limites du transfert des obligations environnementales - Alexandre MOUSTARDIER & François BRAUD CoPdts de la commission Environnement et Développement Durable (ACE), Charlotte MAZUR, juriste chez NEXITY, membre de la Commission environnement et développement durable pour «les limites du transfert des obligations environnementales» (AFJE)

16h00 à 16h30 : La clause de règlement des litiges - Catherine PEULVÉ & Louis DEGOS CoPdts Commission REL (ACE), Maurice BENSADOUN, directeur juridique de Veolia Eau, animateur du groupe de travail «ad hoc» sur la réforme du droit des contrats (AFJE)

16h30 à 17h00 : Droit fiscal et clauses des contrats : abus de droit versus fraude à la loi - Yann LECLERC & Jacques TAQUET CoPdts de la commission Droit Fiscal, Gilles REYNAUD, directeur juridique d'EGENCIA, responsable de la commission Droit fiscal (AFJE)

17h00 : Clôture et synthèse - Alexandre MOUSTARDIER



Avocats Conseils d'Entreprises

Association des Avocats Conseils d'Entreprises 5, rue Saint-Philippe du Roule – 75008 Paris
Tél. 01.47.66.30.07 – Fax 01.47.63.35.78 - ace@avocats-conseils.org N° d'Agrément Formation : 11.75.38899.75



ACE CLAUSE DATING 2ÈME JOURNÉE DE LA CLAUSE



BULLETIN D'INSCRIPTION

8H de formation pratique validées au titre de la formation professionnelle continue des avocats

OUI, je participerai à la JOURNÉE DE LA CLAUSE

Maison du Barreau – Grand Auditorium – 2, rue de Harlay – 75001 Paris

Lundi 15 juin de 8h30 à 17h

PRIX DE LA FORMATION AVEC COCKTAIL DÉJEUNATOIRE COMPRIS :

- Membres ACE/AFJE/AAMTI : 220 € HT + 44€ TVA (20 %), soit à payer : 264€ TTC
- Autres : 250€ HT + 50€ TVA (20 %), soit à payer : 300€ TTC
- Moins de 35 ans : 130€ HT + 26€ TVA (20 %), soit à payer : 156€ TTC

Nom Prénom Cabinet

Adresse du Cabinet

Tél. Fax.

Adresse mail

Règlement par chèque à l'ordre de l'ACE ou par virement

Coordonnées bancaires ACE

Banque : 30003 Agence : 03270 Numéro de compte : 00050394186 Clé : 71

Domiciliation : Agence Société Générale Paris Ternes

IBAN : FR76 3000 3032 7000 0503 9418 671 - BIC – ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Date : / / 2015

Signature _____